

# MISE À JOUR SUR LA COVID-19



## Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 18 septembre 2020.

---

### Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

Le chef de l'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur adjoint aux affaires professionnelles, trace un **portrait de la pandémie du point de vue canadien**. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour l'écouter.



Portrait de la pandémie de COVID-19, avec le Dr Aaron Burry [en anglais]  
Durée : Environ 7 minutes. Date d'enregistrement : 15 septembre 2020.

### Points saillants :

- La hausse du nombre de cas de COVID-19 au Canada est associée à la longue fin de semaine, aux déplacements et aux grands rassemblements, surtout entre adolescents et étudiants de niveau postsecondaire.

- Les zones chaudes à l'heure actuelle se situent au Québec, en Ontario (région de Peel, Ottawa, Toronto et Waterloo), en Alberta et, en dernier lieu, en Colombie-Britannique. Il a été découvert que des foyers d'écllosion trouvaient leur origine dans la région de Toronto/Peel, surtout en raison de déplacements.
- Toutes les activités à l'intérieur augmentent le risque d'entrer en contact avec la COVID-19, surtout si les personnes présentes ne respectent pas les protocoles de distanciation et le port du masque.
- Jusqu'à présent, aucune infection n'a été associée à des cabinets dentaires au Canada. Toutefois, il faut rappeler au personnel des cabinets l'importance de maintenir ses distances, tant dans la salle de traitement que partout ailleurs, et de continuer à faire assidûment du dépistage.

## Rappels :

- En juillet, l'ADC a conçu une série de trois affiches et des notes pour les petites réunions d'équipe – sous le thème *La vigilance est de mise en tout temps!* – à l'intention de ses associations dentaires provinciales et territoriales membres. Ces dernières peuvent les utiliser à leur guise et y ajouter leur logo. Veuillez rappeler aux cabinets dentaires d'installer ces affiches dans des aires communes et d'aborder le contenu des notes avec leur équipe pour rappeler l'importance de toujours faire preuve de vigilance. En travaillant de concert, nous pouvons contribuer à prévenir la transmission de la COVID-19 dans nos collectivités.
- Avec l'arrivée des mois d'automne et d'hiver, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada soulignent l'importance pour la population et tout particulièrement les enfants d'obtenir les soins dont ils ont besoin et de suivre leur calendrier d'immunisation normal. Les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC sont invitées à porter ce rappel à l'attention des dentistes pour que ceux-ci puissent en parler à leurs patients. Ces discussions pourraient aider à protéger la santé générale de la population.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*. Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires provinciales et territoriales ont la possibilité d'adapter le matériel à l'intention de leurs membres.

---

## Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il se réunit toutes les deux semaines pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'équipement de protection individuel (ÉPI);
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

### **Dernières nouvelles! Accès à de l'ÉPI**

**Masques de niveau 1 à 3 faits au Canada:** De plus en plus de masques de niveau 1 à 3 sont maintenant fabriqués au Canada. L'ADC a communiqué directement avec des fabricants.

Une compagnie située à Ottawa fabrique des masques homologués de niveau 1, 2 et 3 et fournit une partie de sa production au système hospitalier de l'Ontario. Elle ne fait pas partie de la chaîne d'approvisionnement des cabinets dentaires et, pour minimiser les coûts de ses produits, elle se concentre sur les grosses commandes, ce qui réduit ses frais généraux liés à la facturation et à l'expédition. L'ADC a transmis l'information sur ces produits à ses associations dentaires provinciales et territoriales intéressées.

**ÉPI acheté par le gouvernement :** Plusieurs sociétés canadiennes ont annoncé qu'elles mettaient fin à leurs efforts en vue d'élaborer de nouveaux produits pour le marché canadien. Le gouvernement fédéral a investi directement pour sécuriser la production de respirateurs N95 de 3M en Ontario; toutefois, il est peu probable que des stocks canadiens importants soient prêts avant septembre 2021, au plus tôt.

**Rappel :** Le groupe de travail a recommencé à se réunir le 11 septembre 2020. Il continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et à établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.

---

## Dernières nouvelles des initiatives de défense des intérêts de la profession

**À venir! Discours du Trône et lettres de mandat :** Le Parlement a été prorogé pour l'été et recommencera à siéger avec la lecture du discours du Trône le 23 septembre.

Le gouvernement fera alors connaître ses priorités pour la relance de l'économie canadienne et la santé publique.

Selon la rumeur, ce discours ferait une belle part aux services de garde à l'enfance et remettrait l'accent sur l'assurance médicaments dans l'optique particulière de s'occuper des effets directs et indirects de la COVID-19.

Les lettres de mandat seront publiées peu de temps après. Elles décrivent les engagements des ministres et de leur ministère respectif. Il est à prévoir que les mandats des ministres de la Santé et des Finances seront considérablement modifiés.

Parmi les éléments que l'ADC a cernés comme étant prioritaires dans les prochains mois, il y a :

- la création d'une enveloppe de 3 milliards de dollars expressément pour la santé buccodentaire dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé vers les provinces et les territoires;
- la bonification du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) jusqu'à hauteur de 80 000 \$, dont une part allant jusqu'à la moitié de ce montant sous forme de prêt-subvention;
- l'accélération des déductions pour amortissement afin de faciliter le paiement des coûts en capital liés à l'amélioration de la sûreté des lieux de travail et des aires de soins des patients dans les cabinets;
- un soutien actif pour l'accès à de l'ÉPI qui reconnaît les défis particuliers des cabinets dentaires.

### **Mise à jour! Les dentistes comme fournisseurs de soins de santé essentiels :**

Dans les dernières semaines, l'ADC a exercé des pressions pour que la profession dentaire soit incluse parmi les fournisseurs de soins de santé essentiels. L'ADC a notamment souligné que les dentistes devaient bénéficier d'un accès prioritaire à un vaccin quand il y en aura un et que les cabinets dentaires ne devaient pas être forcés de suspendre leurs activités en cas de prochaines fermetures imposées à grande échelle.

L'ADC a cosigné une lettre, avec l'Extended Healthcare Providers Coalition, qui a été envoyée au premier ministre et aux ministres pertinents ainsi qu'à l'administratrice en chef de la santé publique pour exprimer nos inquiétudes quant à la possibilité que la prestation de soins soit interrompue de nouveau.

### **Situation actuelle : Programmes d'aide fédérale d'urgence en riposte à la COVID-19**

- **Prestation canadienne d'urgence** : Ce programme prendra fin le 3 octobre et se fondera dans une version modifiée de l'assurance-emploi.

- **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes** : Ce programme sera prolongé et peut-être élargi aux personnes qui n'y étaient pas admissibles auparavant, notamment aux propriétaires d'entreprises qui utilisent un compte bancaire personnel pour leur entreprise.
- **Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial** : Ce programme a été prolongé d'un mois, dans l'optique de veiller à ce que davantage d'entreprises puissent en bénéficier. L'efficacité du programme continue de susciter de grandes préoccupations et tout semble indiquer qu'un nouveau programme le remplacera.
- **Subvention salariale d'urgence du Canada** : D'importants changements au programme ont été annoncés en juillet, notamment sa prolongation jusqu'au 21 novembre 2020 et l'élargissement de ses critères d'admissibilité à davantage d'entreprises. Ces changements ont permis à des employeurs dont les revenus n'étaient plus en baisse d'au moins 30 % de continuer à y être admissibles, en fonction d'une échelle variable.

---

## Couverture Éclosion pandémique de l'assurance Trois-en-un<sup>MC</sup>

**Dernières nouvelles** : Le 15 septembre 2020, le CDSPI a annoncé que toutes les demandes d'indemnisation pour la pandémie avaient été traitées. Plus de 7 300 cabinets dentaires ont reçu une part des 206 millions de dollars qui ont été versés en indemnités.

---

## Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19. Les vidéos ci-dessous ont été tournées depuis le dernier bulletin de mise à jour de l'ADC sur la COVID-19 envoyé par courriel.

- [Reprendre les activités dans les cabinets dentaires en supprimant complètement les aérosols](#)  
Le Dr Alexander Yarin présente ses résultats révolutionnaires de recherche qui pourraient éliminer complètement les risques posés par la génération d'aérosols. Il explique le concept d'élasticité du risque et présente par vidéo des exemples montrant clairement la suppression des aérosols. **(2 septembre 2020)**

- [COVID-19 : Une revue des traitements pharmacologiques proposés](#)  
Dans cette revue, les auteurs discutent de médicaments candidats qui ont été suggérés pour traiter la COVID-19, y compris des antiviraux, des immunomodulateurs et des adjuvants. **(26 août 2020)**
- [Sondage de l'ACID – Les dentistes du Canada font preuve de résilience face à la COVID-19 :](#)  
Rhonda Lawson, directrice générale de l'Association canadienne de l'industrie dentaire (ACID), parle des résultats du plus récent sondage de son organisation qui laisse entrevoir des perspectives positives pour le monde dentaire. **(21 août 2020)**
- [Un revêtement antimicrobien pour masques fait au Canada](#)  
Le Dr Scott Gray-Owen dirige une équipe de scientifiques qui ont testé un revêtement antimicrobien pouvant désactiver plus de 99 % du SARS-CoV-2 sur l'extérieur des masques de qualité médicale. **(20 août 2020)**

**Le bulletin de CDA Oasis** de cette semaine a compilé « [des nouvelles dignes d'intérêt](#) » liées à la COVID-19.

**Rappel!** Le **numéro 5 de L'essentiel de l'ADC** est [en ligne](#). Consultez les articles ci-dessous au sujet des efforts que mène l'ADC durant la pandémie de COVID-19, et plus encore :

- [Soucieux de votre santé buccodentaire, votre dentiste est prêt à vous voir](#)
- [Initiatives de l'ADC entourant la pandémie](#)
- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)




---

## Santé mentale et bien-être

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur les personnes et les familles des quatre coins du Canada. Pour cette raison, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

Pour profiter d'un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, adressez-vous au Programme d'aide aux membres en passant par les médias sociaux, le centre d'assistance ou le site Web du CDSPI. Il est aussi possible de joindre ce programme de soutien pour la santé mentale et le bien-être au **1-844-578-4040** ou à partir du site [www.travailsantevie.com](http://www.travailsantevie.com).

**Rappel :** La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) offre de l'information et des ressources dignes de confiance pour maintenir une bonne santé mentale durant cette période difficile. Reportez-vous au site de la CSMC pour découvrir les [nouveauautés](#), consulter les [ressources en santé mentale en réponse à la COVID-19](#) (fiches-conseils, affiches, webinaires), obtenir des liens vers des [ressources provinciales et territoriales entourant la santé mentale](#), trouver des [ressources pour le milieu de travail](#) et plus encore.



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

---

## Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385**, **du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.**



*L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoûts de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.*



Association dentaire canadienne  
1815, promenade Alta Vista  
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6  
Téléphone : 1-800-267-6354  
Adresse électronique : [reception@cda-adc.ca](mailto:reception@cda-adc.ca)  
[www.cda-adc.ca/fr](http://www.cda-adc.ca/fr)



CANADIAN  
DENTAL  
ASSOCIATION

ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.